



DIRISI, L'ATTRACTIVITE N'EST TOUJOURS PAS AU RENDEZ-VOUS

PREMIER CSA-R DE L'ANNEE 2025, CETTE INSTANCE A ETE PRESIDEE PAR LE GENERAL ROLLAND, DIRECTEUR CENTRAL DE LA DIRISI. LA CFDT DEFENSE EST INTERVENUE SUR L'ENSEMBLE DES SUJETS A L'ORDRE DU JOUR.

Avant-propos du Général pour exprimer sa satisfaction de pouvoir nous présenter la nouvelle organisation du CND et une nouvelle vision du soutien.

Sommaire du comité social :

- Point sur les travaux du CSA-R
- Point sur les ressources humaines
- ORGANUM
- Point sur l'IA à la DIRISI
- Points divers

Toutes les organisations syndicales ont lu leur déclaration liminaire. Vous trouverez en annexe de ce compte rendu, la déclaration de la **CFDT**.

REPONSES AUX DECLARATIONS LIMINAIRES

Le Général ROLLAND a annoncé la tenue d'un CSA-R extraordinaire courant juin dédié au Commissariat au Numérique de Défense (CND) après le passage au CSA-M du 27 Mai 2025.

S'agissant de la rémunération des ASC DINUM 1, cette dernière est en cours d'application. Certains agents n'en bénéficient pas encore, leur situation sera étudiée à l'issue des entretiens annuels. Le président de séance a précisé qu'il n'y aura pas de négociation individuelle mais l'application réglementaire stricte. La **CFDT** invite les agents concernés à se faire accompagner par la **CFDT** sur ce sujet.

POINT SUR LES TRAVAUX DU CSA-R / FS-R

Le CSA-R et la FS-R pourront se tenir le même jour si nécessaire. Néanmoins la **CFDT** réaffirme sa préférence pour des instances bien distinctes et sera vigilante sur les mesures mises en place.

POINT SUR LES RESSOURCES HUMAINES

La Marge de Discussion Autorisée (MDA) de 3% pour les ETP sera pérennisée. Une hausse de 423 postes est prévue d'ici la fin

de la loi de programmation militaire LMP 2030, hors création du CND. Pour la **CFDT**, ces chiffres seront suivis et feront l'objet d'une attention toute particulière.

RECRUTEMENT

A la suite du dysfonctionnement des outils RH (MOBILIA, ALLIANCE), les objectifs de recrutement 2024 n'ont pu être atteints. L'année 2025 devrait être meilleure.

Pour la **CFDT**, l'analyse des données des années précédentes révèle que la baisse constatée n'est pas un simple incident isolé, mais une tendance cyclique préoccupante.

La **CFDT** maintiendra une vigilance particulière quant aux chiffres qui seront présentés lors du prochain CSA-R. Elle continuera de défendre activement une politique de recrutement renforcée, essentielle pour une filière professionnelle sous tension, confrontée à une charge de travail importante dans un secteur particulièrement sensible.

AVANCEMENT

Le bilan des avancements 2025 présenté est satisfaisant pour la DC DIRISI en comparaison des autres chaînes d'emplois.

Pour la **CFDT**, il reste insuffisant au regard de l'implication des agents. Il est urgent que la DC DIRISI fasse action vers la DRH-MD afin d'obtenir des taux de promotion plus importants, levier essentiel d'attractivité et de fidélisation pour le ministère des armées.

REVALORISATION INDEMNITAIRE

La DRH-MD a entrepris des démarches visant à revoir les plafonds de l'IFSE. Cette initiative vise à corriger les situations où le plafonnement actuel pénalise certains agents.

La **CFDT** espère une issue rapide à ces travaux, mais regrette que la prime ATSEP ne soit toujours pas étendue aux personnels civils occupant des postes similaires à haute responsabilité.

**DIRECTION
INTERARMÉES
DES RÉSEAUX
D'INFRASTRUCTURE
ET DES SYSTÈMES
D'INFORMATION**



DIRISI, L'ATTRACTIVITE N'EST TOUJOURS PAS AU RENDEZ-VOUS

ORGANUM

Les projets de textes sur la transformation seront présentés les 28 et 29 avril aux OS. Une réunion préparatoire au CSA-M est prévue le 6 mai avec la DGA-FP, avant leur présentation officielle le 27 mai. Les textes seront ensuite transmis aux syndicats.

L'actualisation du REO 2025 de la DIRISI est en cours, mais tous les postes impactés par la création du CND ne sont pas encore identifiés. Le REO 2026, élaboré à partir de septembre, intégrera l'ensemble des postes issus de cette création.

Pour la campagne d'avancement 2026, les travaux seront menés en silo par chaque chaîne d'emploi. Un accompagnement individuel est prévu pour les agents concernés par une transformation de poste.

Une foire aux questions est disponible en ligne pour répondre aux interrogations des agents : <https://portail.intradef.gouv.fr/intranum/faq-organum>.

« ORGANUM ZONAL »

Dans le cadre des réorganisations des bases de défense et de la création du CND, les zones de soutien évoluent peu, mais les structures zonales changent.

Les DIRISI locales deviennent les DANZ (Direction d'Appui au Numérique Zonale), les CIRISI deviennent les CAN (Centres d'Appui au Numérique) qui sont créés. Les CANZ (Centre d'Appui au Numérique Zonal) seront créés ultérieurement.

La **CFDT** sera particulièrement attentive à ces transformations et saura relever les problèmes détectés et veillera à ce que les

impacts négatifs sur les agents soient bien pris par la chaîne d'emploi.

L'IA A LA DIRISI

Un exposé concernant « l'intelligence artificielle » à la DIRISI a été présenté. L'utilisation de cette nouvelle technologie est focalisée essentiellement sur les données. Des outils seront implémentés auprès des utilisateurs déjà familiarisés.

Un accompagnement est prévu sous la forme de formations à l'attention des agents.

La **CFDT** restera vigilante quant à l'emploi de cette technologie afin que cela ne porte pas préjudice aux agents.

A l'initiative de la **CFDT**, un accord-cadre concernant l'utilisation de « l'intelligence artificielle » est en cours d'élaboration au ministère.

POINTS DIVERS

En application de l'évolution des indemnités des arrêts maladies, la réclamation des indus de rémunérations sera appliquée à compter du 4^{ème} trimestre 2025. Aucun étalement du remboursement de trop perçu ne sera appliqué.

La **CFDT** a demandé qu'un message soit transmis régulièrement à l'ensemble des agents afin de rappeler les règles de gestion et du risque en cas de trop perçu.

A titre préventif la **CFDT** invite les agents à se rapprocher de leurs représentants locaux pour plus de renseignements.

RDIP : La ré-internalisation est actée pour 2027. 3 études sont en cours.

**DIRECTION
INTERARMÉES
DES RÉSEAUX
D'INFRASTRUCTURE
ET DES SYSTÈMES
D'INFORMATION**

Cette instance a été pour la **CFDT** l'occasion une nouvelle fois de défendre les agents de la DIRISI, tout statut confondu. Une fois encore la problématique du recrutement et des sous-effectifs a été abordé : comme quoi les années se suivent et les difficultés demeurent. La **CFDT** reste inquiète sur la capacité du ministère à être attractif notamment à la DIRISI pour recruter du personnel et de les fidéliser au regard des enjeux à venir. La **CFDT** Défense invite l'ensemble des agents à prendre contact avec les représentants locaux pour plus d'informations et faire remonter leurs interrogations et leur vision du terrain.

Paris, le 17 avril 2025